TDRS DE L'ENQUÊTE SUR LA DISPONIBILITE DES PRODUITS ET SERVICES DE SANTÉ REPRODUCTIVE (SPSR) 2022

INTRODUCTION

De 2010 à 2012, l'UNFPA, par l'intermédiaire de son Programme mondial de sécurisation des produits de santé reproductive (GPRHCS), a conduit une enquête annuelle sur la disponibilité et l'état des stocks de contraceptifs et de médicaments pour la santé maternelle dans douze pays du cycle 1 du programme GPRHCS. La dernière en date portait sur trois indicateurs de résultats du cadre de suivi et d'évaluation du programme GPRHCS : a) points de prestation de services proposant au moins trois moyens de contraception modernes, b) disponibilité de sept médicaments vitaux pour la santé maternelle/reproductive figurant sur la liste de l'OMS[1] (sulfate de magnésium, ocytocine et cinq autres) dans tous les établissements assurant des services d'accouchement et c) absence de rupture des stocks de moyens de contraception au cours des six derniers mois.

À compter de 2013, l'enquête a été élargie à 46 pays dont la Mauritanie et a abordé d'autres points essentiels, notamment la prestation des services de planification familiale.
Le programme UNFPA Supplies, dénommé « UNFPA Supplies Partnership » entre dans sa troisième phase 2023-2030.
A cet effet, outre la disponibilité des produits de santé reproductive et les ruptures de stock, elle évaluera la chaîne d'approvisionnement (y compris la chaîne du froid), la formation et la supervision du personnel, l'existence de directives et de protocoles, le recours aux technologies de l'information et de la communication, la méthode de gestion des déchets utilisée et le coût pour les utilisateurs. Elle sollicitera également le point de vue des clients sur les services.

Conformément aux engagements tenus dans le Cadre du Partenariat pour le Développement Durable (CPDD 2018-2022), le plan d'évaluation UNFPA avec le gouvernement, aux engagements de la Mauritanie au sommet de Nairobi en matière de prévalence contraceptive et de lutte contre la Mortalité Maternelle, l'UNFPA en collaboration avec le Ministère de la santé a organisé cette enquête en 2013, 2015, 2017, 2018, 2020 et envisage de la mener en 2022 en collaboration avec la Direction de la Santé Maternelle, Néonatale et des Adolescents (DSMNA), et recrute à cet effet un bureau d'étude spécialisé en santé publique/santé de la reproduction pour conduire ce travail.

La nouveauté de cette enquête depuis 2018 est que l'UNFPA Supplies a travaillé avec **SYSTMAPP** pour créer une plateforme numérique permettant de mener l'enquête à l'aide de téléphones et de tablettes.
Les enquêteurs sur le terrain auront besoin d'un téléphone portable ou d'une tablette fonctionnant sous **Android** ou **iOS**. Les enquêteurs se connecteront simplement à https://survey.systmapp.com pour accéder à l'application de sondage depuis leur navigateur. Il n'est pas nécessaire de télécharger une application sur l'appareil. La plateforme fonctionne hors ligne et téléchargera toutes les données dès que l'appareil sera connecté.

---

[1]Selon le document Médicaments vitaux prioritaires pour la santé de la femme et de l'enfant 2012 de l'OMS, les médicaments prioritaires sont les suivants :1) l'ocytocine, 2) le Misoprostol, 3) le chlorure de sodium, 4) une solution de lactate de sodium, 5) le sulfate de magnésium, 6) le gluconate de calcium, 7) l'hydralazine, 8) le méthyldopa, 9) l'ampicilline, 10) la gentamicine, 11) le métronidazole, 12) la mifépristone, 13) l'azithromycine, 14) la céfixime, 15) la benzathinebenzylpénicilline, 16) la nifédipine, 17) la dexaméthasone, 18) la bétaméthasone et 19) l'anatoxine tétanique. Cette liste est accessible à http://www.who.int/reproductivehealth/publications/general/emp_mar2012.1/en/index.html

Les enquêteurs auront chacun un accès à la plateforme à partir de leurs adresses e-mails fournies à l'administrateur. Ils vont directement ouvrir le navigateur (de préférence **Chrome**) et aller sur https://survey.systmapp.com/. A partir de cette application, ils peuvent afficher et compléter les sites d'enquêtes qui leur sont attribuées.

Dans son contenu, l'enquête numérique est identique au questionnaire papier, mais elle comporte certaines fonctionnalités qui permettent une saisie de données plus rapide et plus précise. Des règles vérifient la qualité des données au point de collecte et le temps n'est pas perdu pour la réentrée des données. De plus, des fonctions de gain de temps sont intégrées, telles que la logique de saut intelligent, toutes conçues pour fonctionner hors connexion.

Objectifs de l'enquête :

Les objectifs de cette enquête sont :

- ✓ Evaluer la disponibilité et l'état des stocks de contraceptifs et des médicaments pour la santé maternelle dans le pays suivant la base de données fournies dans le **SYSTMAPP**;
- ✓ Evaluer en particulier :
  - la formation et la supervision du personnel,
  - l'existence de directives et de protocoles,
  - le recours aux technologies de l'information et de la communication,
  - la méthode de gestion des déchets,
  - la chaîne de froid pour les produits thermolabiles,
  - les coûts pour les utilisateurs,
- ✓ Se Faire une idée sur le point de vue des clients sur les services.

Résultats attendus :

Une base de données de l'enquête, selon le format standardisé en respectant scrupuleusement les indications de la plateforme SYSTMAPP fournie par l'UNFPA afin de permettre la comparaison des résultats des différents pays est, disponible.

Tâches du bureau d'étude :

Le bureau d'étude doit effectuer toutes les tâches techniques et organisationnelles lui permettant d'aboutir au résultat attendu, il doit ainsi conduire toutes les étapes du processus.
Il doit :
Fournir pour approbation par UNFPA et la DSMNA une méthodologie qui comporte :

- ➢ L'adaptation de la méthodologie standard proposée au contexte Mauritanien ;
- ➢ L'établissement d'un chronogramme des différentes tâches en rapport avec cette méthodologie ;
- ➢ Le Calcul de l'échantillon d'enquête;
- ➢ L'organisation de la collecte et de l'intégration des données dans SYSTMAPP ;
- ➢ Le Recrutement, la formation et la supervision du personnel de l'enquête (enquêteurs, superviseurs etc…) ;
- ➢ L'adaptation du questionnaire de l'enquête et la réalisation du prétest;
- ➢ La finalisation du processus de l'enquête (répartition des sites d'enquête entre les enquêteurs, répartition des superviseurs et suivi sur le terrain) ;
- ➢ Vérification et contrôle qualité des données dans SYSTMAPP ;
- ➢ La soumission d'une version préliminaire/provisoire des résultats de l'enquête aux partenaires pour obtenir leurs commentaires

- Finalisation des données en tenant en compte des commentaires
- L'organisation de l'atelier de validation des résultats de l'enquête avec toutes les parties prenantes, en collaboration avec l'UNFPA
- Mettre à la disposition de l'UNFPA 50 copies en couleur du rapport final validé de l'enquête.

Qualifications requises :

1. Le bureau d'étude doit avoir une expertise en santé de la reproduction, santé publique, médecine générale ou autre domaine apparenté avec une expérience de plus de 15 ans dans la recherche et la collecte de données, et plus spécifiquement dans le domaine de la santé de la reproduction,
2. Avoir une bonne expression en français, la connaissance de l'arabe et de l'anglais seront des atouts,
3. Maitrise de la langue Française et prouver des capacités en matière de rédaction,
4. Avoir une bonne connaissance et maîtrise des plateformes de gestion des données,
5. Maitrise de l'informatique : langues de programmation travailler avec des logiciels de traitement de données (Epi Info, SPSS, EPI DATA ou tout autre logiciel) est un atout indispensable. La conduite d'études similaires est aussi un atout de plus.

Durée de la consultation :

Les commanditaires de cette étude voudraient qu'au bout d'un mois et demi le travail soit conclu (collecte, analyse et publication du rapport) et de ce fait la consultation durera 45 jours à compter de la date de signature du contrat.

Comment postuler ?

Les bureaux d'études intéressés doivent transmettre à l'adresse suivante (mrtannonces@unfpa.org) les dossiers de candidatures, au plus tard le 15 mai 2022 à 17 H, composés de :

- Les CV détaillés des membres de l'équipe qui vont travailler sur l'enquête
- Une offre technique
- Une offre financière
- La méthodologie standard proposée.

NB : L'UNFPA mettra à la disposition du bureau d'études retenu dix (10) tablettes. Toutefois, le bureau d'étude pourra utiliser autant de tablettes souhaitées pour les besoins de l'enquête.